



Municipalité de Hampden

863, route 257 Nord

C.P. 1055 La Patrie

Tél. : 819-560-8444

Fax : 819-560-8445

muni.hampden@hsf.qc.ca

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HAMPDEN**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal du canton de Hampden tenue à la salle du Pavillon, le mardi 2 novembre 2021 à 19 h.

Sont présents :

- Siège # 2. Madame Lisa Irving**
- Siège # 3. Madame Monique Scholz**
- Siège # 4. Madame Sylvie Caron**
- Siège # 5. Madame Chantal Langlois**
- Siège # 6. Monsieur Martin Turcotte**

Est absente :

- Siège # 1. Madame Maryse Briand**

Formant quorum sous la présidence du maire Bertrand Prévost.

Est aussi présente la directrice générale et secrétaire-trésorière, Manon Roy qui agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

#1 Ouverture de la séance

Le maire Bertrand Prévost ouvre la séance à 19 h et invite les membres du conseil à prendre considération de l'ordre du jour proposé.

#2 2021-11-098 Adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour proposé
3. Adoption du procès-verbal du 5 octobre 2021
 - 3.1 Suivi au procès-verbal
4. Rapport du maire et des comités
 - 4.1 Maire
5. Rapport de la directrice générale
6. Rapports du service incendie, voirie et urbanisme
 - 6.1 Suivi incendie
 - 6.2 Suivi voirie

6.3 Suivi Urbanisme

7. Question par courriel ou téléphone
- Courriel question
8. Approbation des salaires et des comptes
9. Correspondance et suivis
 - 9.1 Demande de soumission ouverture de chemin du Parc
 - 9.2 Dépôt des activités de fonctionnement troisième trimestre
 - 9.3 Campagne de vente de poinsettias-Maison Aube-Lumière
 - 9.4 Don couronne jour du Souvenir
 - 9.5 Subvention surplus pour AVL (Député)
 - 9.6 Banc extérieur pour cadre (photo)
10. Résolutions
 - 10.1 Fermeture du bureau municipal pour la période des fêtes
 - 10.2 Calendrier annuel des réunions 2022
 - 10.3 Heures d'ouverture du bureau municipal
 - 10.4 Prévision travaux sur chemin Quatre-milles
 - 10.5 Entente pour un regroupement administratif en incendie
 - 10.6 Demande d'aide financière pour formations de pompiers volontaires
 - 10.7 Souper de Noël
11. Varia
12. Période de questions
13. Levée de la séance.

Il est proposé par la conseillère Chantal Langlois et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour soit et est adopté en gardant le Varia ouvert.

Adoptée

#3 2021-11-099 Adoption du procès-verbal du 5 octobre 2021

ATTENDU QUE tous les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal du 5 octobre 2021, et qu'ils en ont pris connaissance ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé, par le conseiller Martin Turcotte, d'adopter le procès-verbal, de la séance ordinaire tenue le 5 octobre 2021, et résolu à l'unanimité des membres présents qu'ils renoncent à la lecture dudit procès-verbal et qu'il soit accepté tel que présenté.

Adoptée

3.1 Suivi au procès-verbal

#4 Rapport du maire

#5 Rapport de la Directrice générale, secrétaire-trésorière

Madame Manon Roy dépose son rapport mensuel du mois d'octobre 2021 que les élus ont préalablement consulté. Le rapport de l'adjointe à la direction générale a été aussi déposé.

#6 **Rapport du service incendie, voirie et urbanisme**

Madame Manon Roy dépose le rapport mensuel du mois d'octobre 2021 du service incendie par le chef pompier Daniel Beauchesne, celui du service de voirie par le directeur Bruce Saint-Laurent ainsi que le rapport mensuel du service d'urbanisme par Fernando Rosas que les élus ont préalablement consultés avant la séance, sauf pour le rapport de l'urbanisme.

#7 **Questions par courriel ou téléphone**

Aucune.

#8 2021-11-100 **Approbation des salaires et des comptes**

Il est proposé par le conseiller Martin Turcotte et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le conseil municipal du Canton de Hampden autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à effectuer le paiement des comptes fournisseurs présentés au conseil de 25 383,79 \$ pour les déboursés 202100241 à # 202100266.

QUE le conseil prend connaissance des salaires de 9 721,81 \$ pour les déboursés : #202100255 à # 202100278.

La directrice confirme que la municipalité a les fonds nécessaires pour effectuer les paiements.

Adoptée

#9 **Correspondances et suivis**

- 9.1 Demande de soumission ouverture de chemin du Parc
- 9.2 Dépôt des activités de fonctionnement troisième trimestre
- 9.3 Campagne de vente de poinsettias-Maison Aube-Lumière
- 9.4 Don couronne jour du Souvenir
- 9.5 Subvention surplus pour AVL (Député)
- 9.6 Banc extérieur pour cadre (photo)

#10 **Résolutions**

10.1 2021-11-101 **FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL POUR LA PÉRIODE DES FÊTES**

Il est proposé par le conseiller Martin Turcotte et résolu à l'unanimité des membres présents.

QUE le bureau municipal sera fermé du 23 décembre 2021 au 2 janvier 2021. Le bureau sera ouvert à compter du lundi 3 janvier 2022.

Adoptée

10.2 2021-11-102 CALENDRIER ANNUEL DES RÉUNIONS 2022

ATTENDU QUE le conseil doit établir selon le code municipal 148, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année en fixant le jour et l'heure du début de chacune.

Il est proposé par la conseillère Monique Scholz et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter le calendrier des réunions pour 2022 tel que présenté à la séance du conseil.

Adoptée

10.3 2021-11-103 HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Il est proposé par la conseillère Lisa Irving et résolu à l'unanimité des membres présents,

QUE le conseil conserve les heures d'ouverture du bureau municipal suivantes : du lundi au mercredi : 8 h à 15 h 30

Adoptée

#10.4 2021-11-104 PRÉVISION TRAVAUX SUR CHEMIN QUATRE-MILLES

ATTENDU QUE nous devons prévoir les travaux à effectuer dans le chemin du Quatre-milles pour en aviser la municipalité de La Patrie, car c'est un chemin mitoyen et que la municipalité du canton de Hampden effectue les travaux et que le coût des travaux est divisé en parts égales ;

Il est proposé par la conseillère Chantal Langlois et résolu à l'unanimité des membres présents.

QUE le conseil a prévu les travaux suivants pour l'année 2022 :

- Ouverture des chemins
- Abat-poussière
- Nivelage
- Fauchage
- Patrouilles

QUE le conseil prévoie pour l'entretien du chemin du Quatre-milles, un montant qui sera transmis aussitôt que nous aurons les estimations.

Adoptée

#10.5 2021-11-105 PROPOSITION D'ENTENTE POUR UN REGROUPEMENT EN INCENDIE

CONSIDÉRANT QUE le manque de main-d'œuvre est une réalité dans tous les domaines municipaux;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal du canton de Hampden soucieux de la

protection de ses citoyens et de respecter le schéma de couverture de risques;
CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal du canton de Hampden est convaincu qu'une mise en commun des services incendie est la meilleure solution;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités peuvent se prévaloir des dispositions des articles 468 suivants de la loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19) et des articles 569 suivants du code municipal du Québec (RLRQ, Chapitre C-27.1) pour conclure une entente relative à un regroupement de services incendie;

Il est proposé par la conseillère Chantal Langlois et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le conseil de la municipalité du canton de Hampden s'engage à travailler, en collaboration avec la municipalité de La Patrie, la ville de Scotstown et toute autre municipalité qui voudrait s'y joindre, à faire un regroupement administratif du service incendie;

QUE le conseil nomme 4 représentants tels monsieur Bertrand Prévost, maire, madame Manon Roy, directrice générale, monsieur Martin Turcotte et madame Monique Scholz, comité incendie pour poursuivre les travaux de mise en commun de l'administration du service incendie.

Adoptée

#10.6 2021-11-106 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR FORMATIONS DE POMPIERS VOLONTAIRES

ATTENDU QUE le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

ATTENDU QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

ATTENDU QU'EN décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

ATTENDU QUE ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

ATTENDU QUE ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

ATTENDU QUE la municipalité du canton de Hampden désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

ATTENDU QUE la municipalité du canton de Hampden prévoit la formation de 5 pompiers au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

ATTENDU QUE la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC du Haut-Saint-François en conformité avec l'article 6 du Programme.

Il est proposé par le conseiller Martin Turcotte et résolu à l'unanimité des membres présents de présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC du Haut-Saint-François.

Adoptée

#10.7 2021-11-107 SOUPER DE NOËL

ATTENDU QUE toutes les années, la municipalité du canton de Hampden organise un souper de Noël pour ses employées et ses élus;

CONSIDÉRANT QU'encore cette année due au coronavirus (COVID-19) et afin de respecter les mesures de la santé publique la municipalité ne fera pas le souper de Noël ;

Il est donc proposé par la conseillère Sylvie Caron et résolu à l'unanimité des membres présents, que le conseil donnera à chacun de ses employés et élus un coupon cadeau d'une valeur de 25 \$.

Adoptée

#10.8 2021-11-108 FORMATION ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE EN MATIÈRE MUNICIPALE

ATTENDU QUE la formation éthique et déontologie sera offerte par la FQM le 15 janvier 2022 avec la ville de Scotstown;

ATTENDU QUE cette formation est obligatoire selon le projet de loi 49 qui sera adopté sous peu;

Il est donc proposé par le conseiller Martin Turcotte et résolu à l'unanimité des membres présents, que le conseil accepte que tous les élus et la directrice générale suivent cette formation et de payer la moitié des frais avec la ville de Scotstown.

Adoptée

#11 Avis de motion

#11.1 AVIS DE MOTION POUR L'ADOPTION DU BUDGET 2022

La conseillère Madame Lisa Irving donne avis de motion concernant l'adoption du budget 2022, qui sera présenté lors d'une prochaine séance en vue de son adoption.

#11.2 AVIS DE MOTION POUR LE RÈGLEMENT DE TAXATION 2022 ET DÉPÔT DE PROJET POUR L'ADOPTION DU RÈGLEMENT DE TAXATION 2022

Le conseiller Martin Turcotte donne avis de motion que le règlement de taxation 2022 et

dépôt du projet de règlement de taxation 2022, sera présenté lors d'une prochaine séance en vue de son adoption.

#11.3 **AVIS DE MOTION POUR LE RÈGLEMENT DÉCRÉTANT
LE TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX 2022 ET
DÉPÔT DE PROJET POUR L'ADOPTION DU
RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LES ÉLUS MUNICIPAUX
2022**

La conseillère Lisa Irving donne avis de motion que le règlement décrétant le traitement des élus sera présenté lors d'une prochaine séance en vue de son adoption.

#11 **Varia**

- Contrée du massif

#12 **Période de questions**

Aucun public présent

#13 2021-11-109 **Levée de séance**

À 20 h 33 la conseillère Chantal Langlois propose la levée de la séance.

Adoptée

Bertrand Prévost,
Maire

Manon Roy,
Directrice générale et
secrétaire-trésorière